

# Demande de renouvellement d'une autorisation provisoire de dispenser le service de l'éducation préscolaire

No de dossier au Ministère :

## A- Identité de la candidate ou du candidat

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup>	Nom (à la naissance)	Prénom		
Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Code permanent	Statut <input type="checkbox"/> Citoyen canadien <input type="checkbox"/> Titulaire d'un permis de travail <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Autre _____		N° d'assurance sociale
Adresse				Appartement
Ville		Province		Code postal
Numéro de téléphone (résidence)		Autres numéros (cellulaire, travail)		Adresse courriel

## B- Périodes de renouvellement (article 49 du Règlement sur les autorisations d'enseigner)

Je suis titulaire d'une autorisation provisoire de dispenser le service de l'éducation préscolaire et je complète un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire :

Je demande un premier renouvellement de 3 années scolaires (j'ai accumulé au moins 54 unités de formation en éducation, qui comprennent un stage).

Je demande un deuxième renouvellement de 2 années scolaires (j'ai accumulé au moins 90 unités du même programme de formation, qui comprennent deux stages).

Je demande un dernier renouvellement de 1 année scolaire (j'ai accumulé au moins 114 unités du même programme de formation, qui comprennent trois stages).

## C- Documents à joindre

Copie certifiée du relevé de notes de l'université démontrant la réussite des unités requises du programme de formation en éducation préscolaire et en enseignement primaire.

Copie certifiée du certificat de citoyenneté canadienne, de la fiche d'établissement attestant du statut de résident permanent, du permis de travail ou du certificat d'acceptation l'autorisant à travailler au Québec, si ces documents n'ont pas déjà été fournis.

[Déclaration relative aux antécédents judiciaires](#) (art. 25.1 de la Loi sur l'instruction publique), accessible sur le site Web du Ministère.

À défaut des copies certifiées, le Ministère pourrait, exceptionnellement, accepter les copies assermentées si la candidate ou le candidat présente des raisons valables.

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires à l'exercice de ses attributions prévues par le Règlement sur les autorisations d'enseigner. Ces renseignements peuvent également être utilisés à des fins de recherche ou de statistique. Ils sont traités confidentiellement et seules les personnes autorisées y ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements que le Ministère détient à votre sujet ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Par la présente, je demande le renouvellement d'une autorisation provisoire d'enseigner dans le service de l'éducation préscolaire.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

## D- Réservé au Ministère

<b>DÉCISION</b>	<input type="checkbox"/> <b>Renouvellement accordé (baccalauréat de 120 unités)</b> <input type="checkbox"/> Premier renouvellement <input type="checkbox"/> Deuxième renouvellement <input type="checkbox"/> Dernier renouvellement		
	<input type="checkbox"/> <b>Refus à la candidate ou au candidat qui ne satisfait pas aux exigences minimales relatives au renouvellement de l'autorisation provisoire de dispenser le service de l'éducation préscolaire.</b>		
	Commentaires : _____		
Signature de la personne autorisée		Date	Date dernier document reçu
Signature de la deuxième personne autorisée		Date	
N° du document	Initiales	Date d'émission	

**Envoyer la demande à l'adresse suivante :**  
 Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire  
 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
 1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
 Québec (Québec) G1R 5A5